

ANNEXE N° 1 - Calendrier électoral

Scrutin du mardi 15 avril 2025

Mardi 4 mars 2025	Réunion du Comité électoral consultatif (CEC) portant sur : <ul style="list-style-type: none"> - L'arrêté électoral et en particulier sur l'implantation et les horaires d'ouverture des bureaux de vote ; - le calendrier électoral.
Mardi 11 mars 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Affichage de l'arrêté électoral - Début de la propagande électorale - Date de début du dépôt des candidatures / - Début de la période d'enregistrement des procurations
Mardi 25 mars 2025	Date limite d'affichage, au sein de la composante et sur l'ENT, des <u>listes électorales</u>
Mercredi 2 avril 2025	Date limite de <u>dépôt des candidatures</u> accompagnées (éventuellement) : <ul style="list-style-type: none"> - des "maquettes" de bulletins de vote ; - des "maquettes" des professions de foi ; - des propositions de désignation d'assesseurs
Jeudi 3 avril 2025	Réunion éventuelle du Comité électoral consultatif (CEC) pour statuer sur l'inéligibilité éventuellement constatée d'un ou plusieurs candidats <i>A l'expiration de ce délai de rectification, les candidatures sont immédiatement affichées.</i>
Mercredi 9 avril 2025	Date limite de dépôt d'une demande d'inscription sur les <u>listes électorales</u> pour les personnes n'y figurant pas de droit
Lundi 14 avril 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Tirage au sort éventuel des noms des assesseurs, si leur nombre proposé est supérieur à six ; - Date limite d'envoi/de dépôt des procurations.
Mardi 15 avril 2025	<u>Jour du scrutin</u> <ul style="list-style-type: none"> - vote de 9h – 16h - dépouillement
Vendredi 18 avril 2025	Date limite de <u>proclamation</u> par la présidente de l'UFC des résultats des élections
Au plus tard le 5 ^{ème} jour suivant la proclamation des résultats	Date limite du dépôt, devant la commission de contrôle des opérations électorales (CCOE) siégeant au tribunal administratif de Besançon, d'un recours éventuel tendant à l'annulation des élections